

Twoksa Conseil - Cynthia Cottereau2 rue Quenot
16200 JARNAC
FRANCE

Tél. / Fax : +33 (0)5 45 32 18 84

Email : info@twoksa.com

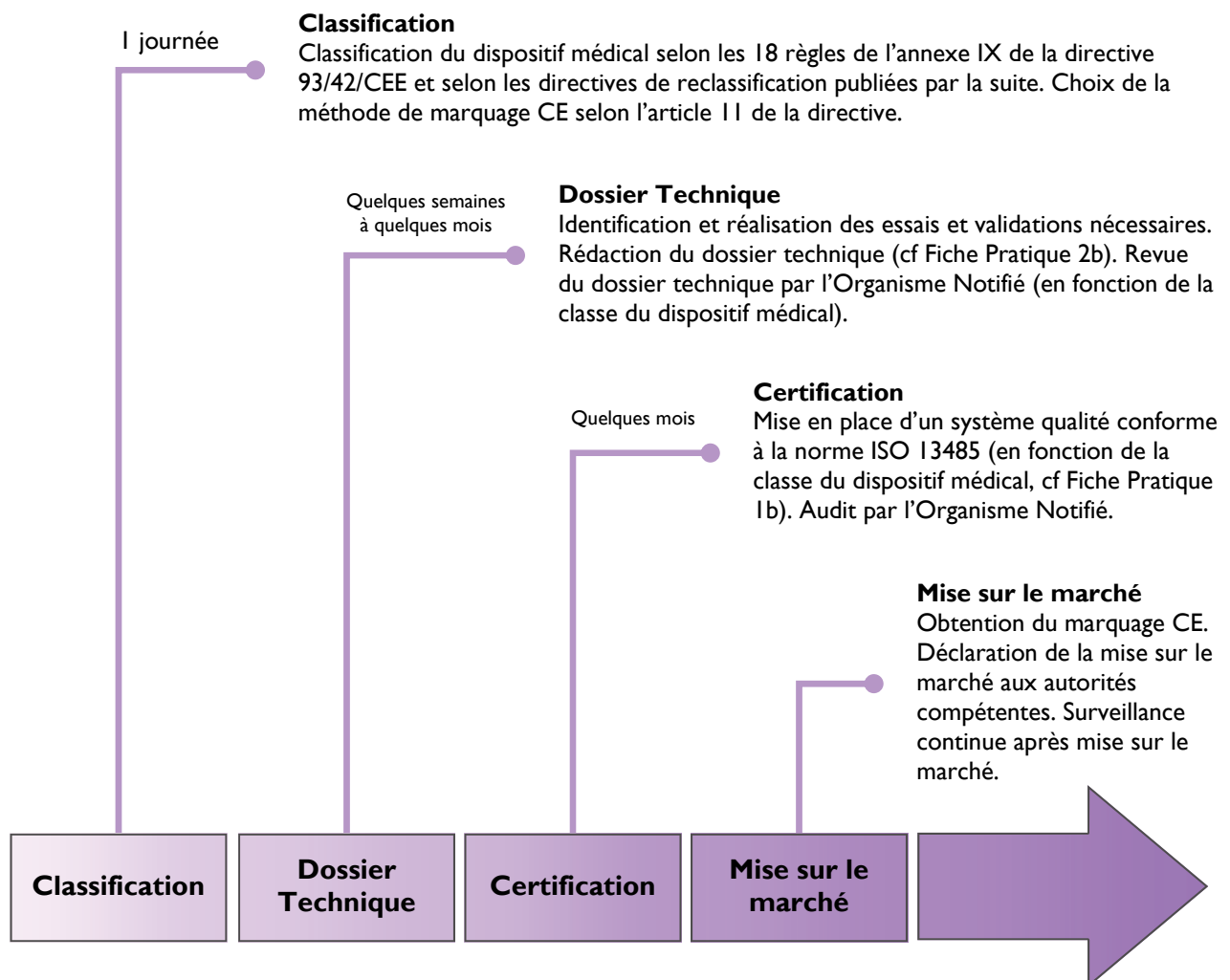
Union Européenne : Marquage CE des Dispositifs Médicaux

De quoi s'agit-il ?

Le Marquage CE autorise la mise sur le marché et la libre circulation des dispositifs médicaux dans les états membres de l'Union Européenne.

Les façons d'obtenir le Marquage CE diffèrent selon la classe du dispositif médical. Certaines étapes, comme la réalisation du dossier technique de marquage CE, demeurent incontournables.

Les étapes du marquage CE



Twoksa Conseil seconde les industriels du secteur médical à chaque étape de leur projet. Nous leur apportons notre expertise dans la mise en place et le suivi de leur système qualité ainsi que dans l'obtention et le maintien du marquage CE et des agréments étrangers. Pour plus d'informations :

www.twoksa.com